PR 665 ii

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département du territoire
Service de surveillance des communes

Diffusion
M. Pagani
Mme Salerno
MM. Tornare
Mugny
Maudet
Moret
Burri
Aegerter
Favre
Krebs
Lévrier
Zagato
Emeterio
Thierrin
SCM
Service juridique
M. Schweri
Dossiers et documentation
MiS

Ville de Genève
Administration centrale
Reçu le: 19 JUIN 2009
Séance CA du:
Décision:
A traiter par:
Copies:

Service de surveillance
des communes
Rue des Gazomètres 7
Case postale 36
1211 Genève 8

N/réf. : GZU/cgs/551/09

Monsieur le Maire
de la Ville de Genève
Palais Eynard
Case postale 3983
1211 Genève

Genève, le 16 juin 2009

Concerne : Crédit de 500 000 F destiné à assurer la connexion informatique entre le réseau de la Ville de Genève et le centre de formation de Richelien

Monsieur le Maire,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de votre commune du 18 mai 2009, relative à l'objet visé en marge, et vous informons que nous en transmettons copie à/au :

- Surveillance des communes, secteur des finances communales

afin d'en obtenir le préavis nécessaire.

Sauf remarque du service susmentionné, il pourra être donné suite à cette délibération après l'échéance du délai référendaire indiqué ci-dessous, conformément à l'article 66, alinéa 2 de la loi sur l'administration des communes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de notre considération distinguée.

Guillaume Zuber
Directeur

Copie pour information :
- Service informatique de l'ACG
- Service de l'organisation et des systèmes d'information
- Sécurité civile

Date réelle d'affichage : 28 mai 2009
Date légale d'affichage : 28 mai 2009
Fin délai référendaire le : 7 juillet 2009